

Gérard CAUDRON



Maire

Vice -Président de la Métropole Européenne de Lille

Nous, Maire de Villeneuve d'Ascq

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1, L2212-2, L2213-1 et L2213-2.

Considérant qu'il y a lieu de modifier le statut des allées des Clématites, de la Centième Maison et de la Cueillette en zone de rencontre et réglementer la vitesse et le stationnement afin de garantir la sécurité des usagers,

N° 2020 – 27405

ARRETONS

Article 1.

Les allées des Clématites, de la Centième Maison et l'allée de la Cueillette sont classées en zone de rencontre.

Article 2.

La vitesse sera limitée à 20 km/h pour toute catégorie de véhicule et le stationnement sera interdit en dehors des emplacements matérialisés.

Article 3.

Les prescriptions du présent arrêté seront mises en application dès la pose de la signalisation réglementaire par les services de Métropole Européenne de Lille.

Article 4.

Tout stationnement sur la zone précitée sera considéré comme gênant (Art. 417-10 du code de la route) et il pourra être procédé à la mise en fourrière des véhicules gênants par les autorités compétentes dans les conditions prévues par les articles R 325-12 et suivant du code de la route.

Article 5.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Article 6.

Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Lille et Monsieur le Commandant de Police de Villeneuve d'Ascq sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Président de Métropole Européenne de Lille,
- SDIS 59 Direction Générale Opérationnelle CS 2068 - 59028 LILLE Cedex,
- Monsieur le Directeur de TRANSPOLE - MARCQ EN BAROEUL,
- Monsieur le Directeur d'ESTERRA – Fort de Lezennes rue de Chanzy – 59260 LEZENNES,
- Police municipale de VILLENEUVE D'ASCQ,
- Service Vie des quartiers de VILLENEUVE D'ASCQ.

Fait à VILLENEUVE D'ASCQ,
Le mercredi 24 juin 2020,
Le Maire,
Gérard CAUDRON.



Affiché le :